MAIRIE DE PARIS

RH recrutement

Concours externe sur épreuves

Surveillants de travaux bâtiment

5 postes

Rejoignez les équipes de la Direction des constructions publiques et de l'Architecture (DCPA) de la Ville de Paris. Cette direction réalise les programmes de travaux annuels ou exceptionnels dans les bâtiments de la ville de Paris (700 écoles, 300 crèches, musées, ateliers municipaux…).

Entretenir les bâtiments, assurer la veille technique, adapter les locaux aux besoins des utilisateurs, voilà les missions pour lesquelles cette direction recherche de nouveaux équipiers.

Sous la responsabilité d'un·e ingénieur·e, chaque équipe est chargée du maintien en bon état de fonctionnement et de sécurité des bâtiments publics d'un secteur couvrant 1 ou 2 arrondissements parisiens et de leur adaptation progressive aux besoins et aux grands objectifs patrimoniaux de la Ville de Paris (accessibilité, baisse des consommations énergétiques, réemploi de matériaux…).
Vous aurez en charge principalement la préparation, puis le contrôle de la réalisation et de l'achèvement des chantiers, dans le respect des cahiers des charges et des impératifs de sécurité pour les opérateurs du chantier, mais aussi, en lien avec les chefs d'établissements, pour les occupants. Vous participerez à la préparation de la programmation pluriannuelle de travaux en relation avec les mairies d'arrondissement et les directions des affaires scolaires, de la petite enfance…

Les profils recherchés :

- Connaissances des techniques du bâtiment et du génie climatique
- Sens des responsabilités
- Aptitude à l'encadrement

INSCRIPTIONS : uniquement du 3 au 28 DÉCEMBRE 2018 inclus

CONDITIONS D'INSCRIPTION :
(voir brochure des concours)

- Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique, notamment la condition de nationalité (française ou d'un Etat membre de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou de la Confédération Suisse, de la Principauté de Monaco ou de la Principauté d'Andorre) au plus tard au premier jour des épreuves ;

et

- Être titulaire d'un BTS ou d'un DUT ou justifier d'une équivalence.

Épreuves à partir du
11 février 2019

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Inscrivez-vous au concours externe d'agent·e de maîtrise bâtiment

- En ligne sur le site internet :
www.paris.fr/recrutement

OU

- Par dossier papier à retirer à l'accueil du bureau du recrutement, ou par voie postale **en joignant obligatoirement une enveloppe format A4** libellée à vos nom et adresse et affranchie au tarif en vigueur pour un envoi jusqu'à 250g.

Mairie de Paris - Direction des ressources humaines
Bureau du recrutement
2 rue de Lobau 75196 PARIS Cedex 04